



LABEL ALICE MILLIAT

GUIDE PRATIQUE



LE LABEL ALICE MILLIAT EN QUELQUES MOTS

Le label Alice Milliat est un gage de qualité pour tout projet œuvrant en matière d'inclusion sociale et d'égalité femme - homme dans le secteur du sport.

Depuis 2017 nous avons pour volonté de faire du label Alice Milliat une référence dans le secteur du sport féminin. Une soixantaine d'associations, regorgeant de projets novateurs, font aujourd'hui partie de notre réseau qui ne cesse de s'étendre d'année en année. **Ce label fédère les acteurs du monde sportif autour d'une ambition commune, la visibilité du sport féminin et la mixité.**

Ainsi, l'objectif du label est d'identifier, récompenser et valoriser les initiatives en faveur du sport féminin et de la mixité, favorisant ainsi leur développement.

Il soutient déjà des projets variés, accessibles au plus grand nombre, tels que des documentaires comme *Little Miss Soccer* ou *Footballeuses*, ;des événements sportifs à l'image de l'Open de Tennis des Contamines et le Saint Malo Mixed Golf. Mais également des travaux de recherche, des labels et bien d'autres projets. Plus d'informations sur les projets déjà labellisés sont disponibles sur [notre site web](#).

Pour sélectionner les futurs projets, le label peut compter sur l'expertise de son jury composé de professionnels et d'experts du secteur sportif. Il se réunit plusieurs fois par an (à partir de six dossiers déposés précisément).

POURQUOI SE FAIRE LABELISER ?

- **Accroître sa visibilité**
- **Obtenir une reconnaissance institutionnelle**
- **Appartenir à une communauté**
- **Favoriser la recherche de financements**

Les organismes portant des projets labellisés bénéficient d'une visibilité élargie. Dès lors ils intègrent une communauté qui favorise le développement de leurs activités et leur donne accès à un nouveau réseau de partenaires.

Le label leur permet aussi d'être identifié par les acteurs institutionnels et les professionnels. En effet, le label Alice Milliat permet de bénéficier d'une reconnaissance externe par les acteurs du réseau. Il est hébergé par la Fondation Alice Milliat reconnue d'utilité publique* et dépendante de la Fondation du Sport Français, et fait donc état d'une qualité certaine qui crédibilise l'organisme auprès de différents acteurs tels que les donateurs par exemple.

Ainsi une demande de labellisation favorise les démarches de demande de financement et constitue la première étape d'un financement éventuel par la Fondation.

*La fondation étant reconnue d'utilité publique tout donateur bénéficie d'une remise fiscale de 66% pour les particuliers, 60% pour les entreprises et 75% pour les foyers soumis à l'IFI (ex ISF). A noter que 15% des dons seront prélevés par la Fondation Alice Milliat, (10% pour couvrir ses frais de gestion financière, comptable, administrative ainsi que ses frais d'abritance et 5% reversés à un fond de dotation pour financer les différents projets.)

CONDITION D'OBTENTION DU LABEL

- Être une association de droit Français, une fondation ou un organisme public. Nous n'acceptons pas les particuliers et sponsorings.
- Avoir un projet cohérent avec ses objectifs et ses moyens sur la durée. Objectif SMART (simple, mesurable, atteignable, réaliste, temporel).
- Le projet doit intégrer pleinement une démarche en faveur du sport féminin et la mixité.

COMMENT CA MARCHE ?

1ère étape : GUIDE

Prendre connaissance du guide.

2ème étape : DOSSIER

Télécharger le dossier de candidature ci-contre et le compléter.



[Télécharger](#)

3ème étape : ENVOI DU DOSSIER

Envoyer le dossier à l'adresse contact@fondationalicemilliat.com

4ème étape : DÉCISION

Le jury se réunit plusieurs fois par an. La date limite de réception des dossiers est fixée à 10 jours avant la réunion du comité de sélection.

5ème étape : COMMUNICATION

Communication des décisions et signature de la convention pour les projets acceptés.

6ème étape : ACTIVATION

Activation du partenariat.